

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective



INFORMATION PRESSE

**Dans le cadre du projet *Quelle France dans dix ans ?*
Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective,
Ouest France,
Le Conseil économique, social et environnemental (CESER),
et Sciences Po Rennes
organisent un débat :**

Quel projet pour l'Europe ?

le mercredi 23 octobre 2013 de 17h à 20h
à Sciences Po Rennes, amphithéâtre Erasme
104 boulevard de la Duchesse Anne, 35700, Rennes

QUELLE
FRANCE
10^{DANS}
ANS ?

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) a été chargé, à l'issue du séminaire gouvernemental du 19 août 2013, de préparer un projet sur la stratégie à 10 ans pour la France. Le projet *Quelle France dans dix ans ?*, ambitionne d'engager une démarche, largement concertée, visant à définir une stratégie à moyen terme. Ce projet se veut un véritable moment de réflexion collective autour de cinq sujets d'importance : l'avenir du modèle de production, la réforme du modèle social, la soutenabilité du modèle de croissance et de financement, l'évolution du modèle républicain face aux mutations de la société et enfin le projet européen.

Dans cette perspective, des débats nationaux et régionaux en partenariat avec des acteurs de la sphère publique et de la sphère privée sont organisés partout en France. Le débat organisé par le CGSP, *Ouest France*, le CESER et Sciences Po Rennes est au cœur de cette entreprise de concertation, **il prend donc pour thème le projet européen.**

L'Europe apparaît comme la responsable des difficultés françaises ou inversement comme le seul espoir de demeurer un acteur qui pèse sur la scène mondiale. Au-delà de telles positions tranchées, l'évidence est que les futurs de la France et de l'Europe sont de facto très liés. Quelles initiatives la France doit-elle prendre pour relancer la dynamique européenne ? Les contributions recueillies lors de ce débat serviront à enrichir l'élaboration du rapport final du projet *Quelle France dans dix ans ?* qui sera remis au Président de la République et au Premier ministre fin décembre.

Programme :

17h00 – Introduction

Patrick Le Floch, directeur de Sciences Po Rennes,

Alain Even, président du CESER Bretagne,

Jean Pisani-Ferry, commissaire général à la stratégie et à la prospective

Présentation de la note d'introduction au débat « Quel projet pour l'Europe ? »

Animateur : **Didier Gourin**, *Ouest France*

17h30 Table ronde n°1 – Attractivité et rayonnement du territoire dans l'Union européenne dans 10 ans

- **Joël Chéritel**, président de Rétis Communication,
- **Gérard Le Bihan**, directeur général du pôle Images et Réseaux,
- **Adrien Lehman**, étudiant, Think tank Youth Diplomacy,
- **Virginie Saliou**, docteure en sciences politiques, Sciences Po Rennes, chercheuse en politiques maritimes, CRAPE/CNRS,
- **Jean Ollivro**, professeur, géographe, université de Rennes 2, Président Think tank Bretagne Prospective

Echanges avec la salle

18h45 Table ronde n°2 – Le vivre ensemble en Bretagne face à l'Union européenne dans 10 ans

- **Alain Even**, président du CESER Bretagne,
- **Romain Pasquier**, directeur de recherche, politiste, Sciences Po Rennes, CRAPE/CNRS,
- **Michel Renault**, maître de conférences, économiste, université de Rennes 1, Projet ISBET, Indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés,
- **Emmanuelle Rousset**, directrice de Réso solidaire

Echanges avec la salle

20h00 – Conclusion de Jean Pisani-Ferry, commissaire général à la stratégie et à la prospective

L'entrée au débat « Quel projet pour l'Europe dans 10 ans ? » sera libre, dans la limite des places disponibles.



En collaboration avec :

Contacts presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Magali Madeira, Chargée de mission communication Tél. : 01 42 75 60 39
magali.madeira@strategie.gouv.fr

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.

*Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, **il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.***

A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.